

**PROJET
AGRIVOLTAÏQUE
DU SUD-BARROIS**




Atelier intégration paysagère

Samedi 24 juin 2023

mairie d'Etourvy



- 
- **La concertation préalable volontaire**
 - **Le projet agrivoltaïque de l'Union des Producteurs Agrivoltaïques du Sud-Barrois**
 - **La démarche GLHD**
 - **L'avancement du projet**
 - **Le diagnostic paysager**
 - **Travaux en sous groupes sur l'insertion paysagère du projet**

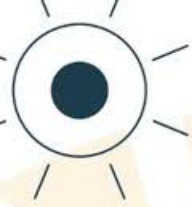
Vos contributions sont précieuses !

Concertation préalable volontaire

iddest.

GLAD
Cultivateur d'énergie





vous informer
et vous donner les moyens
de contribuer !

Quand

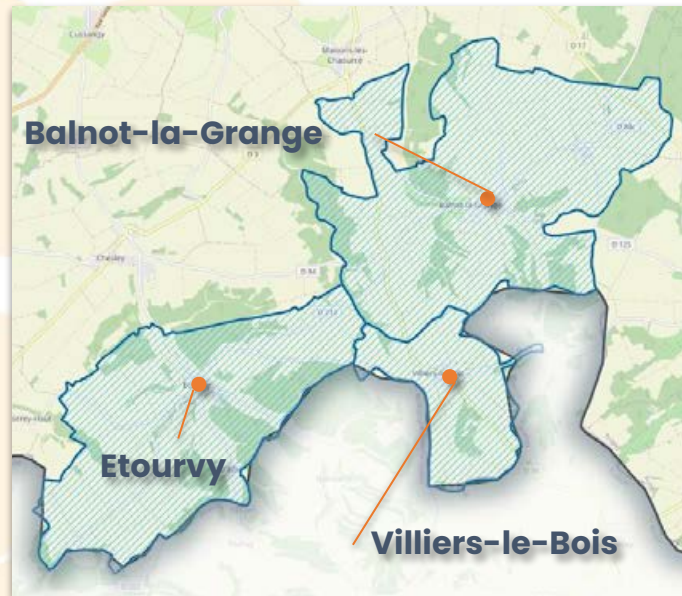
Où

co-construire

16 juin 2023

1 mois

18 juillet 2023



Le paysage

Les usages

La biodiversité

Tenir compte des contributions pour améliorer le projet

Les moyens d'information



GLHD

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU SUD-BARROIS
COMMUNES D'ETOURNY, VILLERS-LE-BOIS ET BALNOT-LA-GRANDE (AUBE)

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE VOLONTAIRE
DU VENDREDI 16 JUIN AU MARDI 18 JUILLET 2023
(AU TITRE DES ARTICLES L211-13-1, L211-14 ET L211-17 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

LE PROJET EN RÉSUMÉ

Dans le cadre de l'Ada, sur les communes de Balnot-la-Grande, Etourny et Villers-le-Bois, le comité local d'initiative (CLIL) souhaite lancer le développement de projets agricoles innovants, agroécologiques et à faible consommation de produits phytosanitaires, afin de répondre aux attentes des consommateurs et de participer au développement durable de nos territoires.

Participation du public au titre du Code de l'Environnement

La concertation préalable volontaire organisée par GLHD, maître d'ouvrage, a pour objectif d'associer le public afin que le projet soit pleinement intégré dans le paysage et les usages du territoire.

Participation du public au titre du Code de l'Environnement

La concertation préalable volontaire organisée par GLHD, maître d'ouvrage, a pour objectif d'associer le public afin que le projet soit pleinement intégré dans le paysage et les usages du territoire.

Avis de concertation



UNION DES PRODUCTEURS AGRIVOLTAÏQUES DU SUD-BARROIS

CONCERTATION PUBLIQUE
DU 16 JUIN AU 18 JUILLET 2023

L'Union des Producteurs Agrivoltaïques du Sud-Barrois, représentant 15 exploitations agricoles et la société GLHD, vous invite à participer à la concertation de notre projet agrivoltaïque.

Durant un mois, nous présenterons les objectifs du projet aux habitants et aux usagers du territoire afin de recueillir leurs questions, commentaires et contributions.

- Vendredi 16 et samedi 17 juin**
Action de porte-à-porte pour vous informer et recueillir vos remarques.
- Dimanche 18 juin**
Stand d'informations et de participation sur les journées de la randonnée organisée par l'association de randonneurs d'Écourny.
- Samedi 24 juin de 10h à 12h**
Atelier de co-construction sur l'adaptation paysagère du projet et la contribution de la biodiversité.
- Mardi 4 juillet de 19h à 21h**
Mairie d'Étourny
Atelier « Activité Chasse » sur les pratiques aux débours du projet.
- Mardi 5 juillet de 19h à 15h**
Mairie de Villers-le-Bois
- Mardi 12 juillet de 19h à 11h**
Mairie de Balnot-la-Grande
Deux permanences pour rencontrer les agriculteurs et les représentants de GLHD.

INFORMEZ-VOUS, PARTICIPEZ AUX RENCONTRES, CONTRIBUEZ AU PROJET.

Affiche



UNION DES PRODUCTEURS AGRIVOLTAÏQUES DU SUD-BARROIS

LETTRE D'INFORMATION JUIN 2023
PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU SUD-BARROIS

EDITO

L'association des Producteurs Agrivoltaïques du Sud-Barrois regroupe des exploitations agricoles variées et d'élevages.

Les agriculteurs cultivent des terres très hétérogènes, principalement peu profondes, collinaires et avec une faible réserve hydrique. Nous avons réfléchi à l'avenir de nos exploitations sur lesquelles nous travaillons depuis plusieurs générations.

La répétition des sécheresses climatiques balayées répétées ou prolongées et en été, aggrave les rendements de nos cultures. Nous subissons aussi, depuis plusieurs années, une augmentation de nos coûts de fonctionnement.

Face à ces constat, nous avons décidé en 2021 de nous regrouper dans un projet agrivoltaïque pour rendre nos exploitations plus résilientes et aussi participer au développement.

Clement Coupet

Lettre d'infos



UNION DES PRODUCTEURS AGRIVOLTAÏQUES DU SUD-BARROIS

PROJET AGRIVOLTAÏQUE DU SUD-BARROIS

L'Union des Producteurs Agrivoltaïques du Sud-Barrois regroupe des exploitations agricoles variées et d'élevages. Nous cultivons des terres peu profondes, collinaires et avec une faible réserve hydrique.

Les sécheresses climatiques répétées et prolongées et en été, aggrave les rendements de nos cultures. Nous subissons aussi, depuis plusieurs années, une augmentation de nos coûts de fonctionnement.

Face à ces constat, nous avons décidé en 2021 de nous regrouper dans un projet agrivoltaïque pour rendre nos exploitations plus résilientes et aussi participer au développement durable de notre territoire.

Nous sommes accompagnés par GLHD, société française spécialisée dans le développement de projets agrivoltaïques pour mettre en œuvre les ambitions que nous portons pour notre territoire.

Exposition



UNION DES PRODUCTEURS AGRIVOLTAÏQUES DU SUD-BARROIS

ACCUEIL | PROJET | HISTOIRE | CONCERTATION | ACTUALITÉS | FAQ | CONTACT

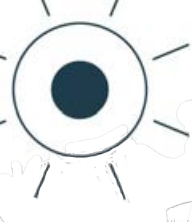
Bienvenue sur le site du projet agrivoltaïque du Sud-Barrois.

Il s'agit d'un projet agrivoltaïque porté par notre collectif d'agriculteurs du Sud-Barrois (sur les communes de Balnot-la-Grande, Etourny et Villers-le-Bois) déterminés à agir dans les transitions que nous vivons : évolution de l'agriculture et des métiers attachés à cette activité et, plus largement, les transitions écologiques et énergétiques auxquelles nous sommes confrontés.

sud-barrois-agrivoltaïque.fr

Le site internet du projet

La concertation préalable volontaire



DU 16 JUIN AU 18 JUILLET 2023
LES RENDEZ-VOUS DE LA CONCERTATION



Porte-à-Porte
16-17 juin



Randonnée
18 juin



Atelier Paysage
24 juin



Atelier Chasse
4 juillet



Permanences
5 et 12 juillet



sud-barrois-agrivoltaique.fr



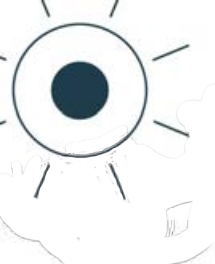
Registres en mairies

Projet agrivoltaïque de l'Union des Producteurs agrivoltaïques du Sud-Barrois

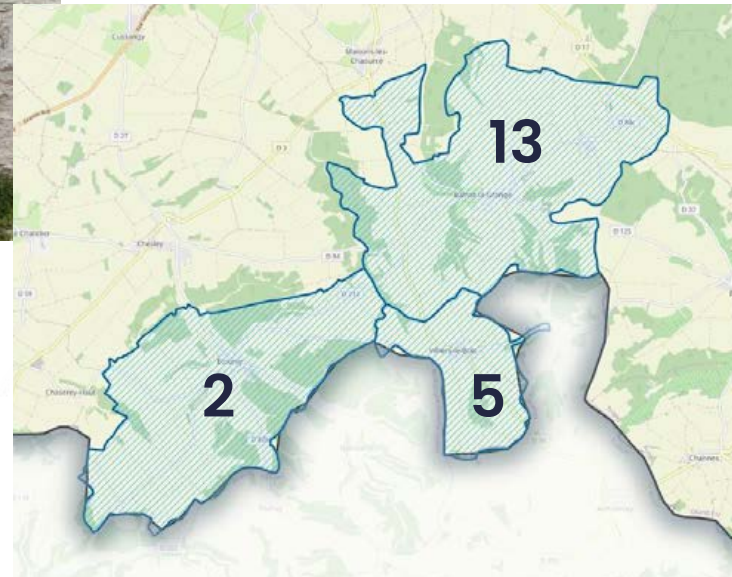
iddest.

GLAD
Cultivateur d'énergie





L'Union des Producteurs Agrivoltaiques du Sud-Barrois a été créée par un collectif de 15 agriculteurs situés sur les 3 communes



fédérer et mobiliser des agriculteurs

De fortes contraintes agricoles

Mauvaise qualité agronomique des sols



Broyage de cailloux



Tête de rotation de culture



Différence entre deux parcelles de colza



Nombreux aléas climatiques



Culture de maïs dévastée par la grêle.

Des terres à faibles rendements, peu profondes et caillouteuses



Notre solution, l'agrivoltaïsme pour



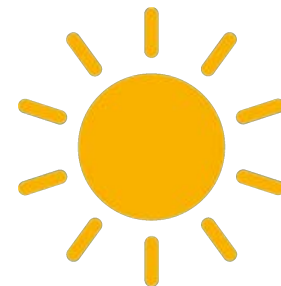
**Pérenniser les
exploitations et installer
de jeunes agriculteurs**



**Avoir des cultures
adaptées et créer de
nouveaux débouchés**



**Mutualiser les
ressources**



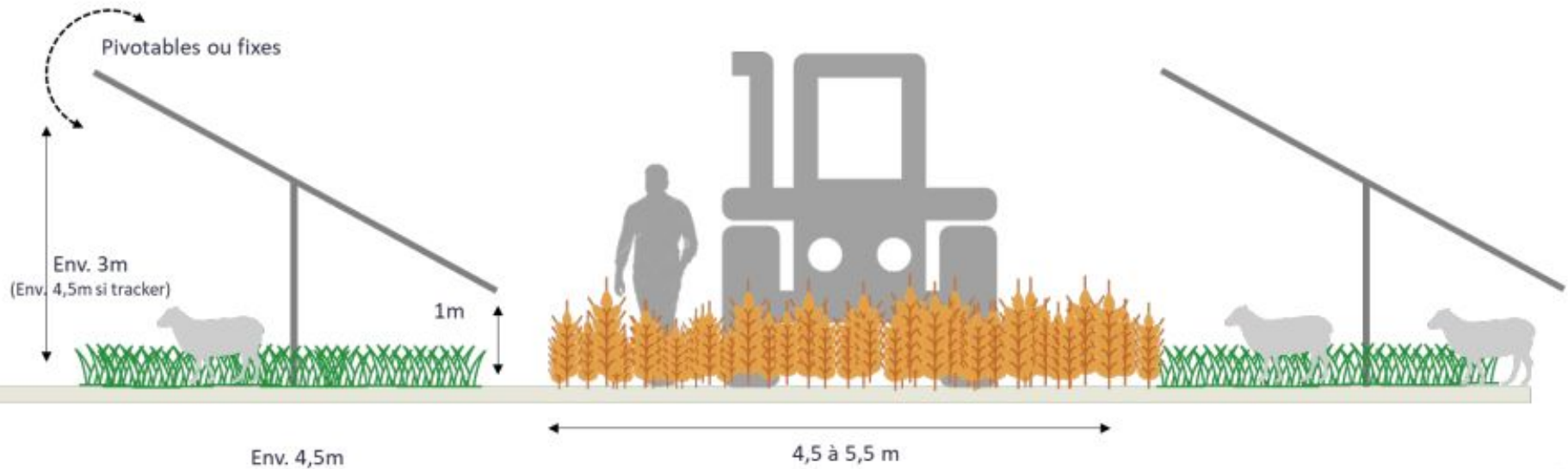
**produire de l'
électricité propre et
renouvelable**



**Créer des
retombées
économiques
pour le
territoire**

Contribuer au développement énergétique durable

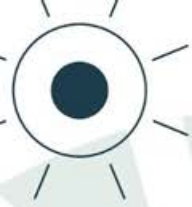
une coactivité entre production agricole et production énergétique



**Pieux frappés en acier
Sans béton**

**Panneaux : durée de vie de 40 ans
Plus de 95% du panneau est recyclé
en France**

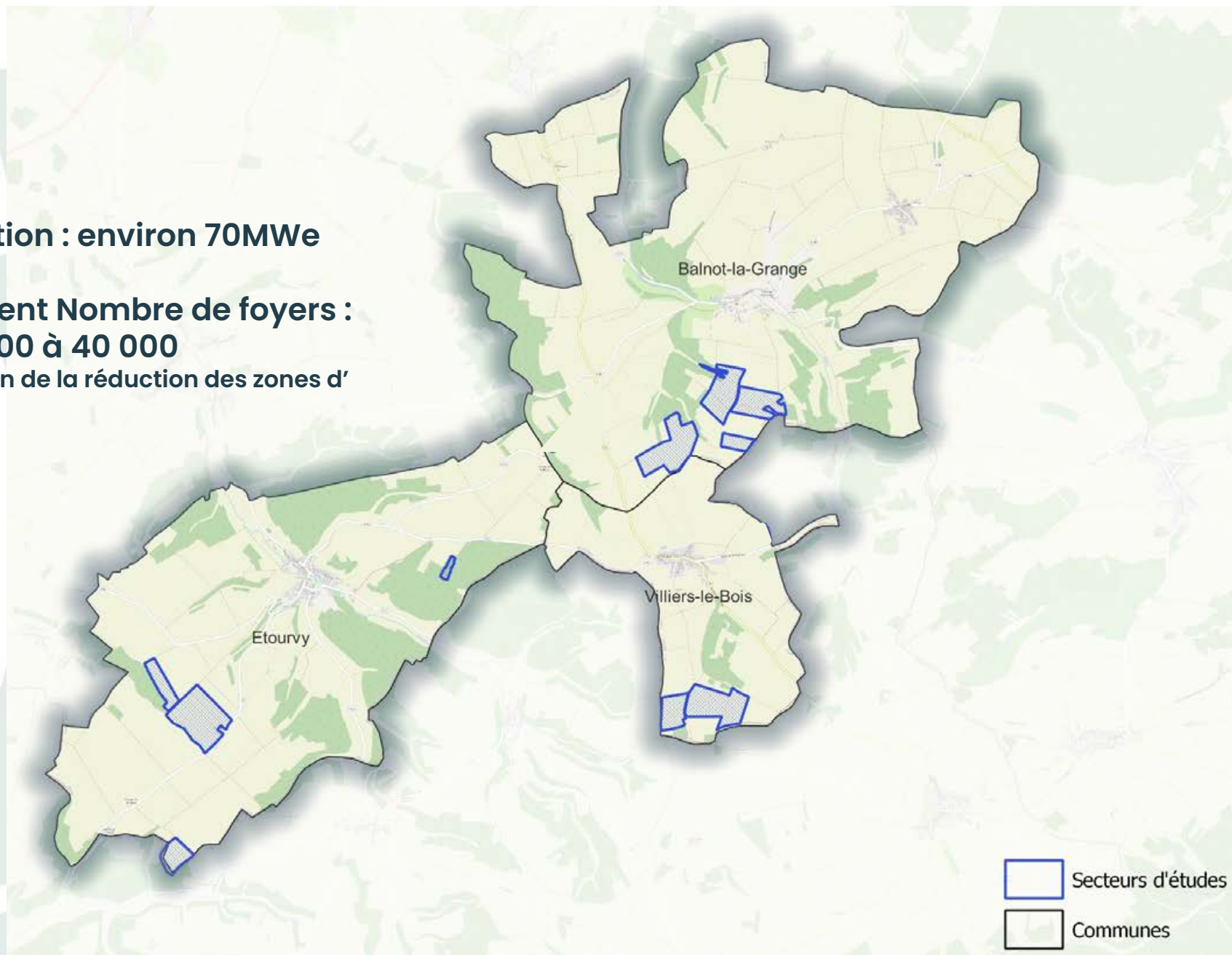
Principe d'installation sur les parcelles agricoles



Production : environ 70MWe

**Equivalent Nombre de foyers :
de 20 000 à 40 000**

**en fonction de la réduction des zones d'
études**



Périmètre d'étude sur les 3 communes : 220 ha

Démarche de développement GLHD

iddest.

GLHD
Cultivateur d'énergie





GLHD, une entreprise dédiée aux énergies renouvelables



**Société française
basée en
Nouvelle-Aquitaine**

**David Portalès
Jean-Marc Fabius
Fondateurs**

**20 ans d'expérience
dans les EnR en
France et à l'étranger**



**Avec un modèle économique exempt de subvention
pour une énergie vertueuse et rentable**

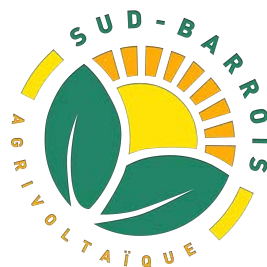
Le calendrier du projet



L'avancement du projet

iddest.

GLAD
Cultivateur d'énergie



La concertation préalable technique

Décembre 2020

Monde agricole

Collectivités

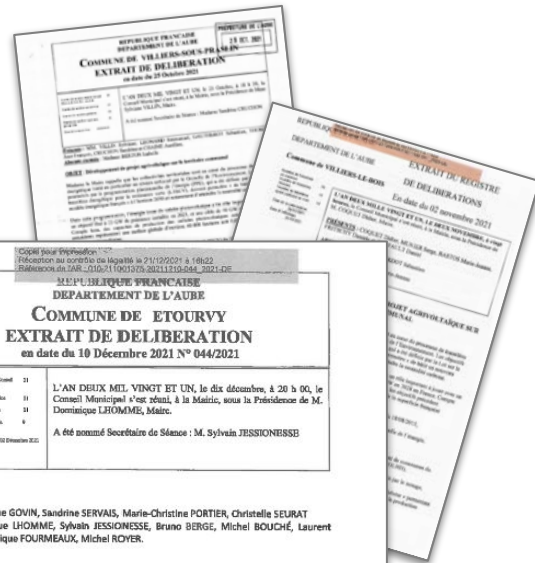
Associations locales

Porteurs de projet
UPASB

Bureaux d'études - Experts :

- Geometre : Adoris
- Paysagiste : Vysages
- Ecologues : Envol Environnement
- Agricoles : chambre d'agriculture de l'Aube
- Concertation : Iddest

Juin 2023



COPIE pour information
Publication au greffe en vertu de la loi n° 2112/2021 à 14h32
Régistres de SAR : 2102111003075-20211210044_2021-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNE DE ETOURVY
EXTRAIT DE DELIBERATION
en date du 10 Décembre 2021 N° 044/2021

Statut de l'ordonnance	21
Statut de l'ordonnance	21
Statut de l'ordonnance	21
Statut de l'ordonnance	21
Statut de l'ordonnance	21
Statut de l'ordonnance	21

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le dix décembre, à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni, à la Mairie, sous la Présidence de M. Dominique LHOMME, Maire.
A été nommé Secrétaire de séance : M. Sylvain JESSIONBSE

Présents :

Mmes : Catherine GOVIN, Sandrine SERVAIS, Marie-Christine PORTIER, Christelle SEURAT
MM. : Dominique LHOMME, Sylvain JESSIONBSE, Bruno BERGE, Michel BOUCHÉ, Laurent BRAGUE, Dominique FOURMEAUX, Michel ROYER.

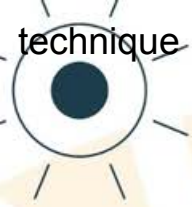
Absent : Néant

OBJET : Développement de projet agricole sur le territoire communal

Rapporteur : M. LHOMME Dominique

Monsieur le Maire rappelle que le 04 Juin 2021, le conseil municipal a émis une délibération favorable pour la poursuite des études d'un projet agricole sur son territoire avec l'accompagnement de la société GLHD et avec les prescriptions suivantes :

- La société GLHD devra rencontrer les représentants du SGV pour étudier la compatibilité de mettre en place une activité d'agriculture au sein de la commune d'Etourvy qui a été retenue pour intégrer l'aire de production de l'appellation champagne.
- Les échanges et travaux réalisés par la société GLHD avec les représentants du SGV (Syndicat Général des Vignerons de la Champagne) devront être présentés au Conseil Municipal de la commune d'Etourvy d'ici la fin de l'année 2021.
- Si l'activité d'agriculture n'est pas compatible avec les critères définis par le SGV, la commune d'Etourvy retiendra le développement de l'activité viticole et s'opposera au développement de l'activité d'agriculture, puisque le développement viticole a été initié avant le développement de l'activité d'agriculture.
- Si le développement de l'activité d'agriculture est compatible avec le développement de l'activité viticole champenoise, les éventuelles prescriptions et/ou recommandations émises par le SGV devront être intégrées dans la préparation et la formalisation du permis de construire d'installation réalisés sur le territoire de la commune d'Etourvy



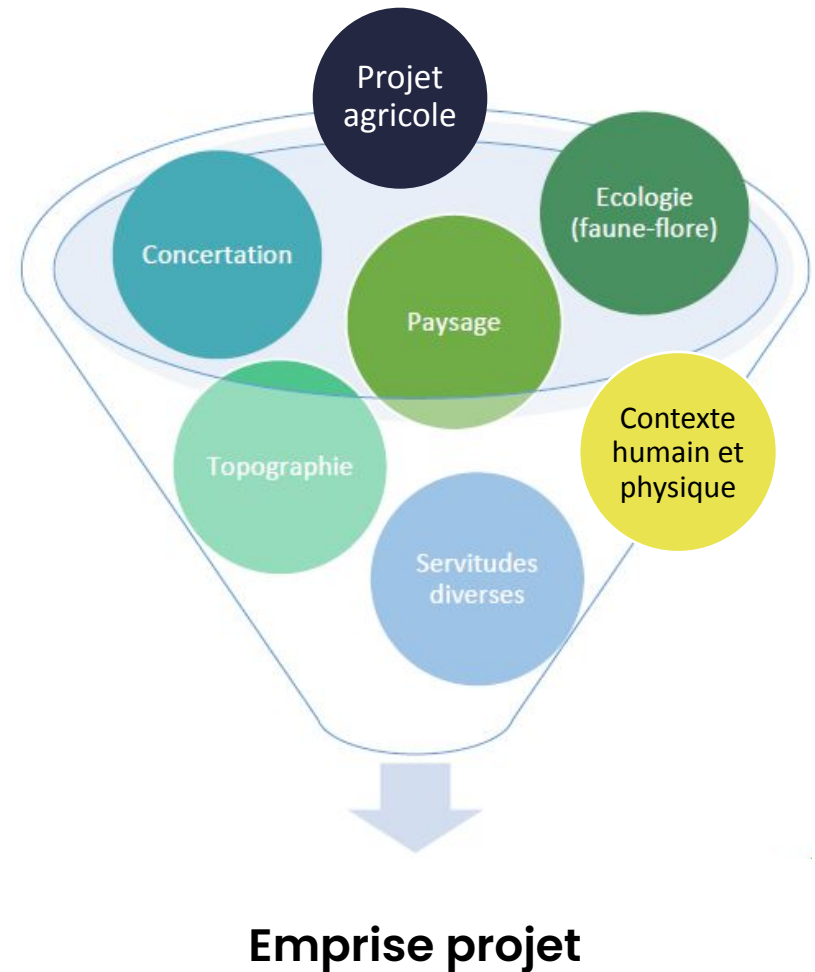
LA DÉMARCHE ERC : intégrer l'ensemble des enjeux

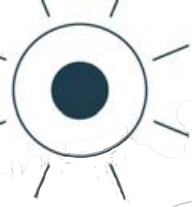
La séquence "éviter, réduire, compenser" (ERC)

- Eviter les atteintes à l'environnement
- Réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées
- Compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits.

GLHD favorise systématiquement l'évitement

"Une mesure d'évitement modifie un projet afin de supprimer un impact négatif identifié que ce projet engendrerait."

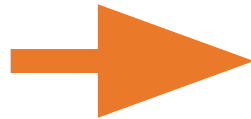




Prise en compte des impacts potentiels sur les coteaux de l'AOC Champagne

2021-2023

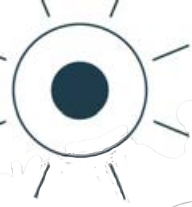
Rencontres et échanges avec le Syndicat Général des Vignerons de la Champagne



Définition de nouveaux secteurs d'étude

diminués de 70 ha

Relance de diagnostics écologiques sur les parties déjà effectuées (printemps-été) pour couvrir les nouveaux secteurs d'étude



Etude en cours du milieu naturel



Partie Ornithologique

Phase prénuptiale
Phase postnuptiale
Phase hivernale

Impacts faibles à modérés

Phase de nidification : Impacts modérés à forts

Préconisations :

- Évitement des zones arborées, maintien d'un espace entre les lisières et les panneaux.
- Réalisation des travaux en dehors de la période de nidification

Etudes en cours pour **revaloriser la décharge d'Etourvy** (construction d'une zone de réserve écologique)



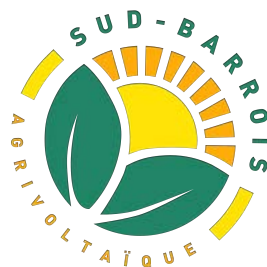
Chiroptères

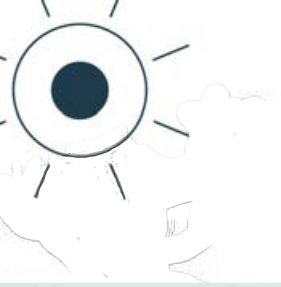
Impacts modérés

Préconisations :

- Conservation des éléments boisés, maintien d'un espace entre les lisières et les panneaux
- Maintien d'un espace important entre et sous les panneaux
- Développement d'une prairie diversifiée sous les panneaux

Le diagnostic paysager





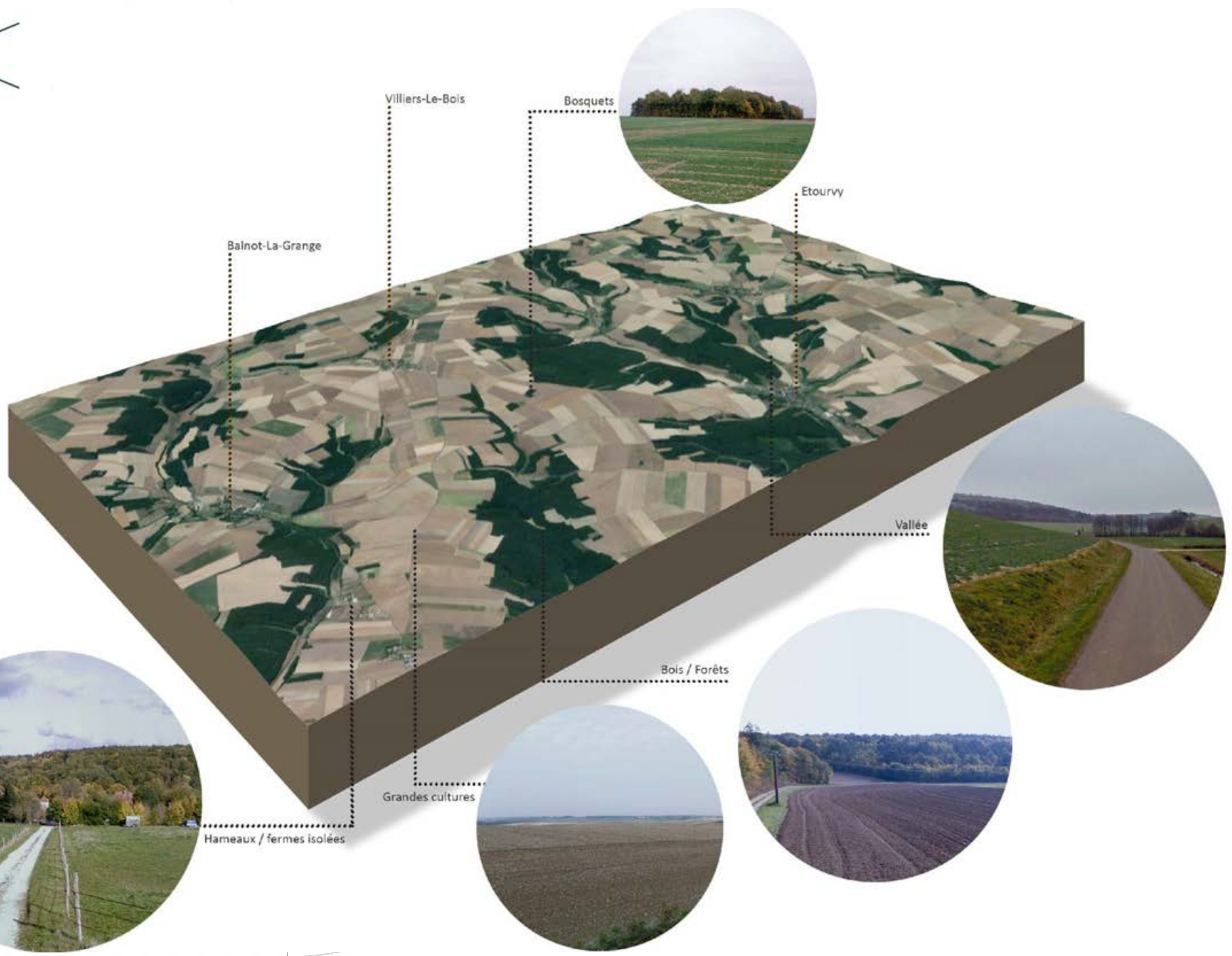
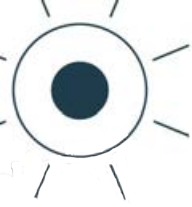
Du relief ...

... et des bois



Pour un premier filtre d'intégration naturelle

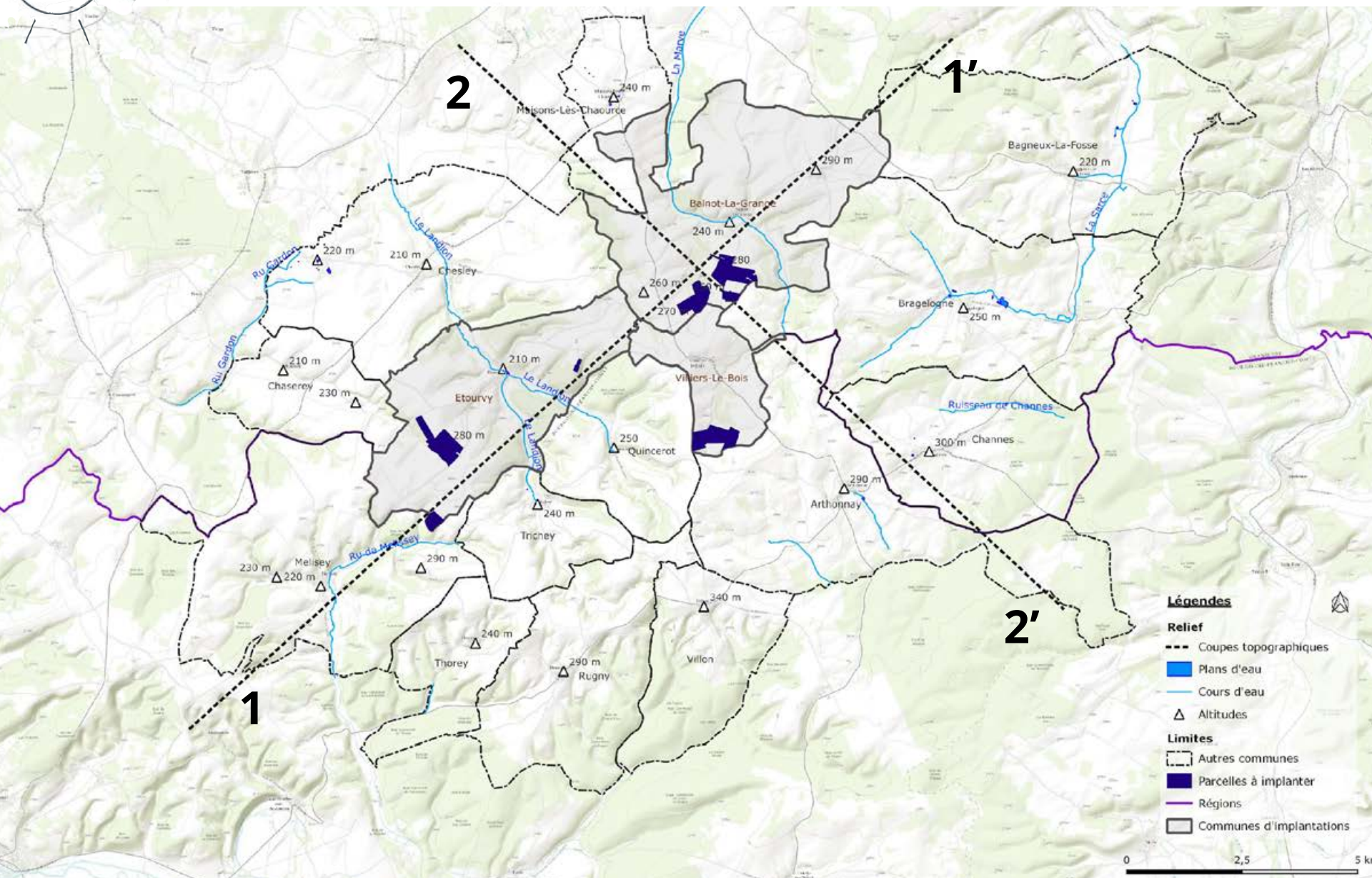
Le paysage du sud - barrois



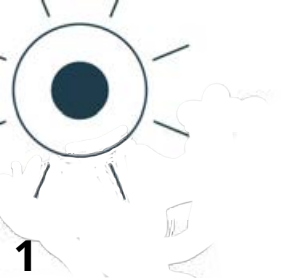
Le paysage du sud - barrois



Le relief -> filtre naturel

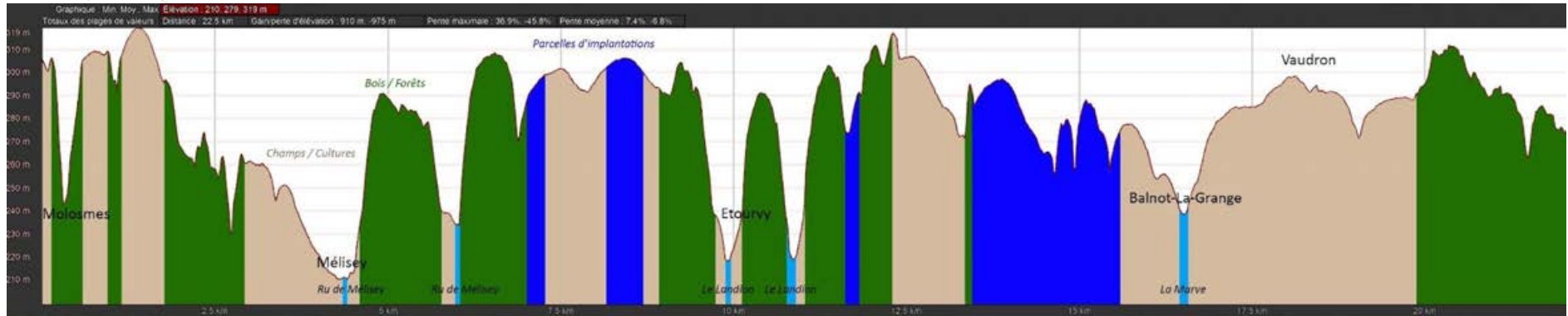


Le paysage du sud - barrois

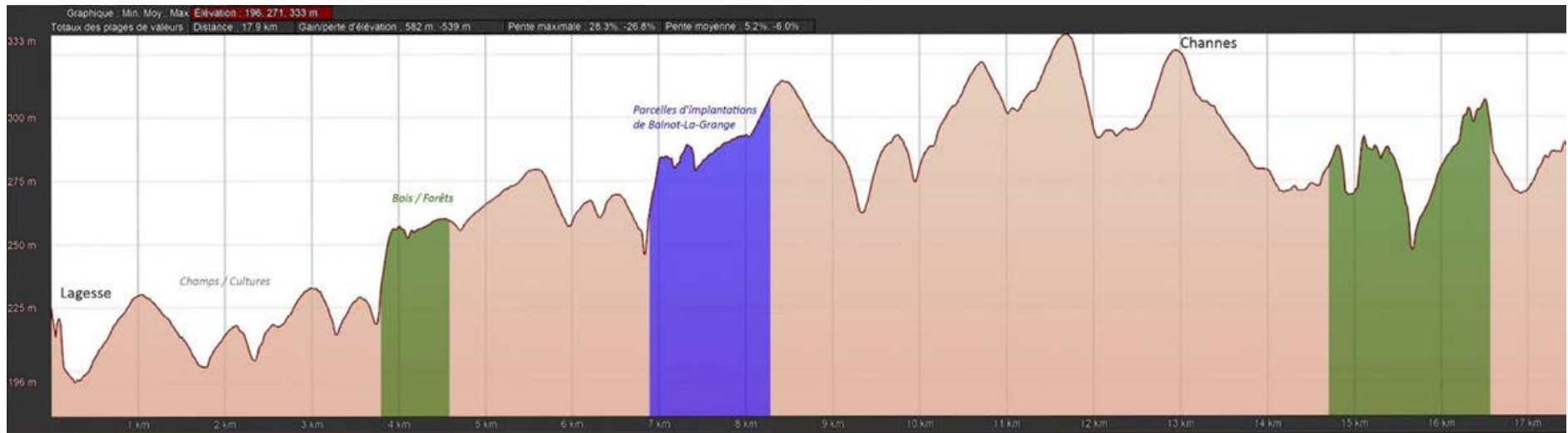


Le relief -> filtre naturel

1'

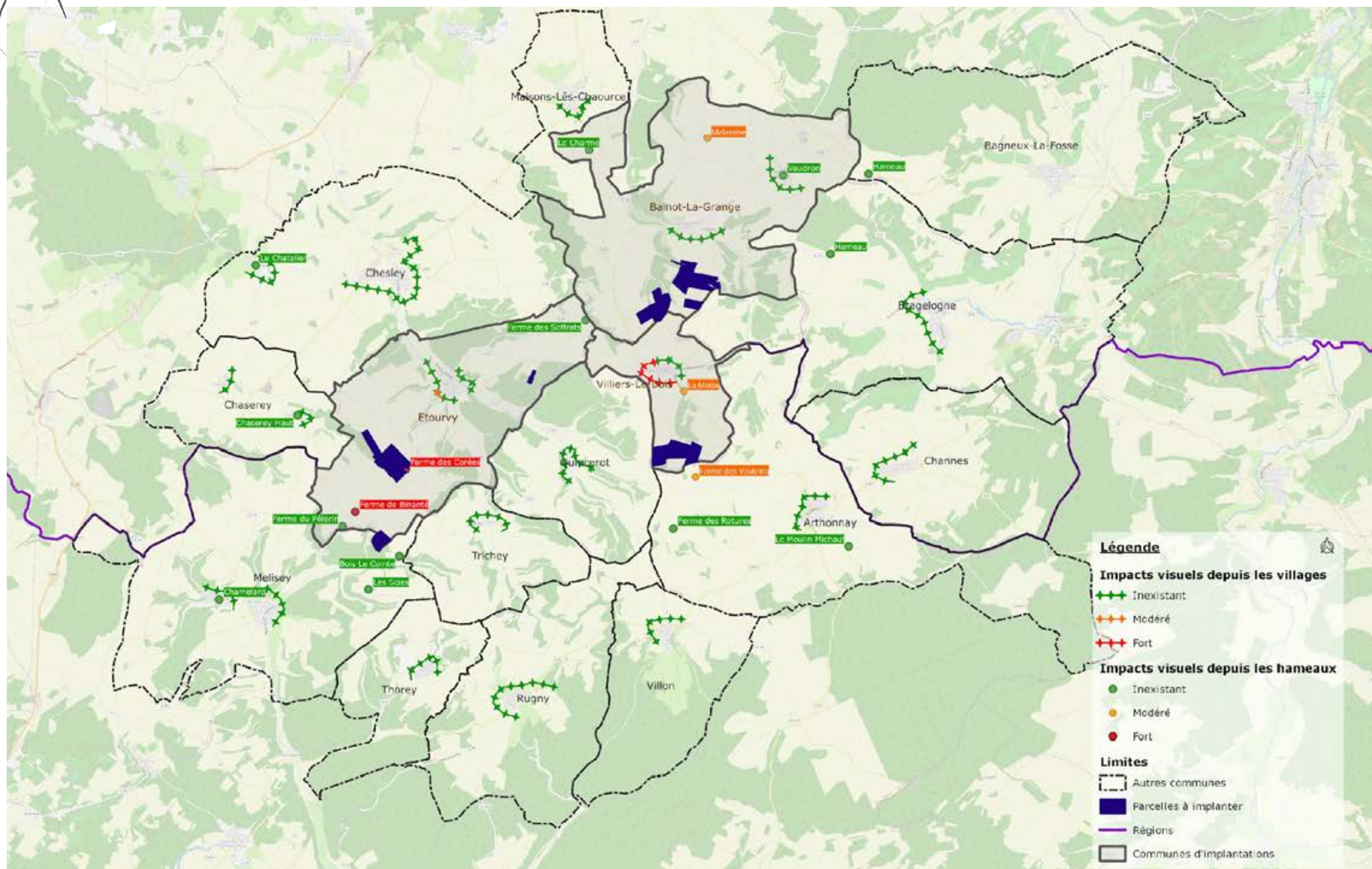


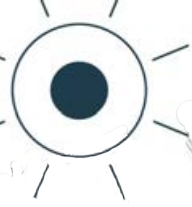
2'



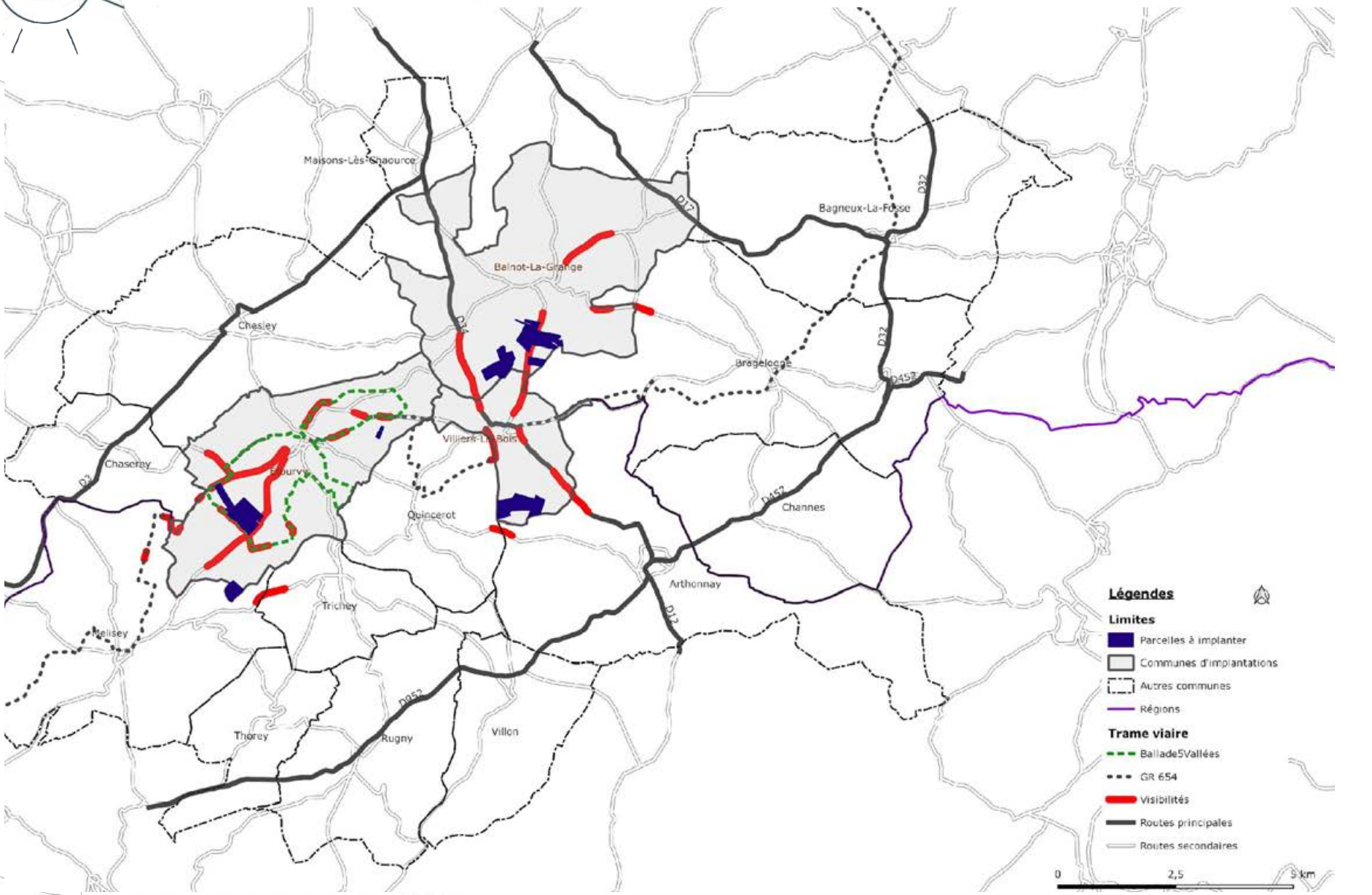
Le paysage du sud - barrois

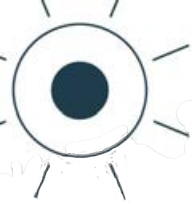
Impacts visuels depuis les villages et hameaux





Des visibilités directes depuis les axes de circulations



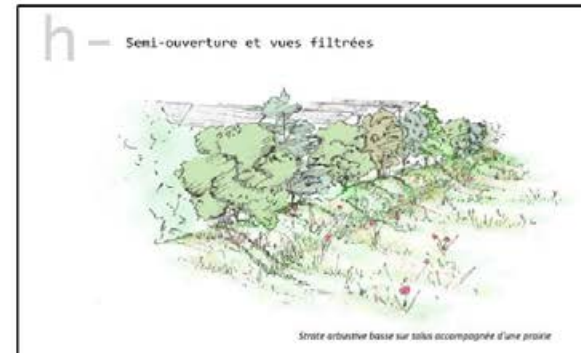
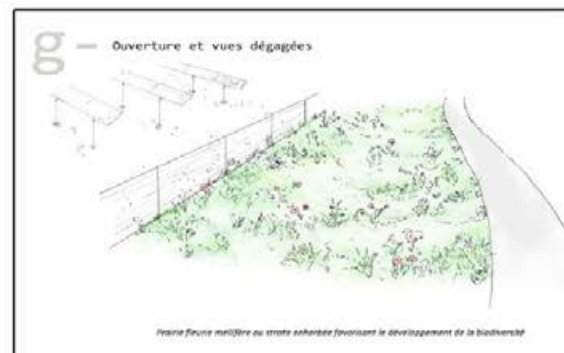
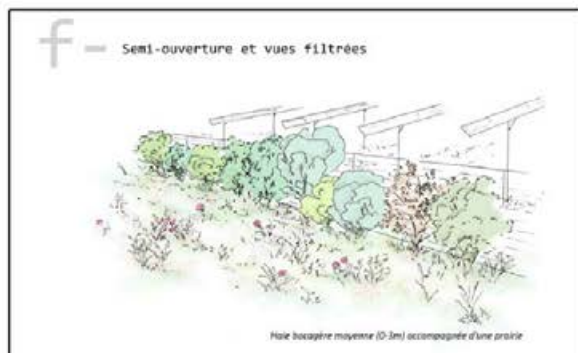
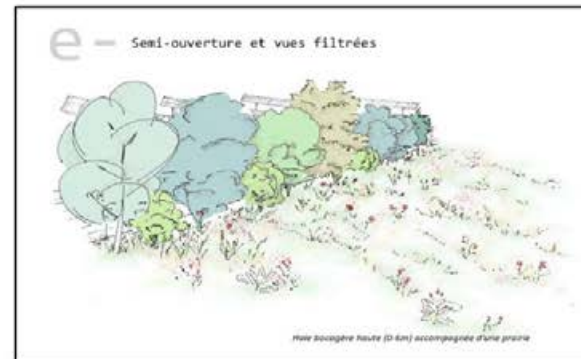
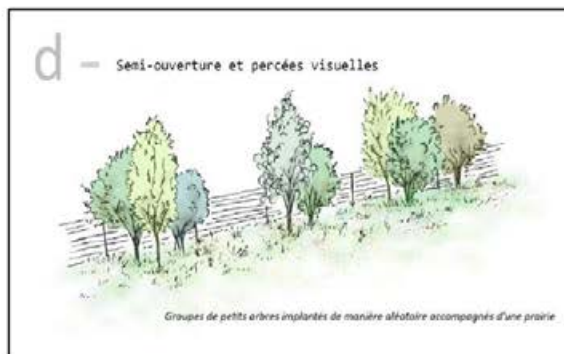
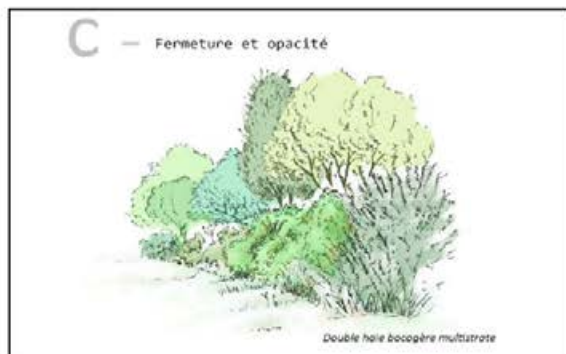
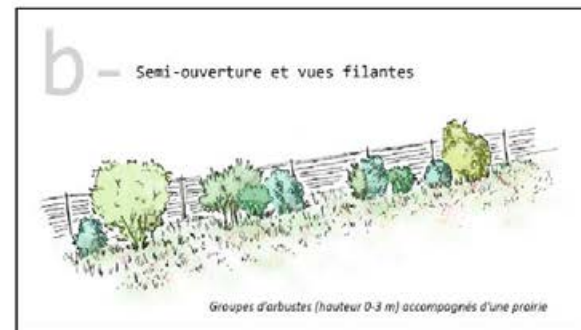
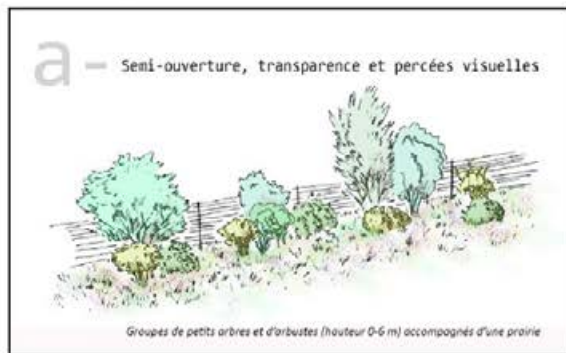


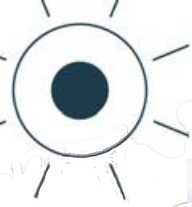
Les intégrations complémentaires

Au droit des parcelles

LES 8 PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT (classées de a à g)

© AEPE-Gingko / 2021





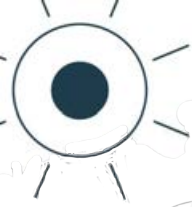
Les intégrations complémentaires





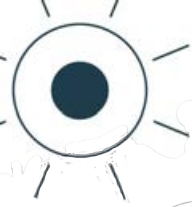
Les intégrations complémentaires





Les intégrations complémentaires





Points de vue, signalétiques et communication




Travaux en sous groupes

iddest.

GLAD
Cultivateur d'énergie



- 
- **45' de travail**
 - **Désignation d'un rapporteur par groupe**
 - **Sur la base des cartes des zones d'études**
 - **Identifier les enjeux paysagers**
 - **Zone à "masquer"**
 - **Zone "visible"**
 - **Zone à "enjeu pédagogique"**
 - **Zone d'intérêt : points de vue, chemin de randonnée, etc.**
 - **Restitution 15'**



**Merci pour
votre
attention !**

